

GROSSE, Rolf, *L'acte pontifical et sa critique*

Sylvain Gouguenheim



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ifha/1806>

DOI : 10.4000/ifha.1806

ISSN : 2198-8943

Éditeur

IFRA - Institut franco-allemand (sciences historiques et sociales)

Référence électronique

Sylvain Gouguenheim, « GROSSE, Rolf, *L'acte pontifical et sa critique* », *Revue de l'IFHA* [En ligne], Date de recension, mis en ligne le 01 janvier 2009, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ifha/1806> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ifha.1806>

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2020.

©IFHA

GROSSE, Rolf, *L'acte pontifical et sa critique*

Sylvain Gouguenheim

- 1 Ce volume reprend les contributions de la quatrième rencontre des collaborateurs de la *Gallia Pontificia* qui eut lieu à Paris en 2005. Des chercheurs de quatre nationalités, Allemands, Français, Russe et Suisse proposent douze contributions de grande valeur sur les aspects techniques de la production des actes pontificaux. Lettres apostoliques, décrétales, actes de juges délégués, procès portés devant la Curie : l'éventail des documents analysés est large et donne une bonne idée du fonctionnement de la chancellerie romaine, dans ses relations avec la France. Plusieurs articles traitent des faux, montrant à nouveau que la question des faux, loin de se limiter à une simple enquête « positiviste » (qui ne serait d'ailleurs pas totalement sans intérêt), permet de mettre en valeur des moyens de pression, des réseaux d'influence et des stratégies d'expansion. L'article plein de sagacité de L. MORELLE (« Par delà le vrai et le faux : trois études critiques sur les premiers privilèges pontificaux reçus par l'abbaye de Saint Bertin 1057-1107 ») est à cet égard exemplaire. Mais on trouvera aussi dans les propos de L. VONES (« Le faux acte pontifical du pape Léon VII pour l'abbaye de Rippol et ses répercussions diplomatiques »), d'U. VONES-LIEBENSTEIN (« Le faux privilège de Gélase II pour Psalmodi, ou Saint-Silvestre de Teillan, une église convoitée ») ou de L. FALKENSTEIN (« Fälschung oder Nachzeichnung? Das Privileg Alexander III vom 31. Dezember 1176 für die Abtei Saint-Thierry ») sont autant de morceaux de choix. Enfin, G. DROSSBACH nous introduit dans les arcanes de la chancellerie, à l'époque de la compilation de collections de décrétales, au sein desquelles on introduisit des faux afin de pallier les lacunes de la législation matrimoniale : les actes faux servent ainsi de normes de remplacement. G. MOYSE offre une belle étude comparative entre deux couples de privilèges pontificaux du XIe s. pour l'abbaye de Saint-Claude tandis que R.GROSSE – auquel on doit l'organisation de ce colloque – livre une édition et un commentaire des deux plus anciens privilèges pontificaux en faveur du chapitre cathédral de Paris.

- 2 Les documents abordés sont très variés : ainsi la collection épistolaire de Pierre le Vénérable permet à G. TESKE de mieux nous informer sur les relations entre Cluny, la France et la Papauté. Les aspects judiciaires sont abordés par D. LOHRMANN (« Die prozessrechtliche Wende im Streit um die Reliquien des heiligen Eligius 1256 ») et B. DE VREGILLE (« Un mandement inédit de Grégoire IX à des juges délégués du 8 décembre 1237 »). La documentation ignore frontières et distances : A. CHIRKOVA fournit une présentation intéressante des documents pontificaux concernant la France et conservés à Saint-Pétersbourg (XIe-XIIIe s.). Enfin, la contribution de J.-D. MOREROD est indispensable pour tout chercheur qui s'est trouvé confronté à l'existence de plusieurs expéditions d'un même acte pontifical et sur les renouvellements des privilèges apostoliques : le concept de « polycopiage » des documents qu'il suggère à cette occasion mérite d'être retenu.
- 3 L'étude des actes permet, au-delà de la simple érudition, d'aborder les dimensions politiques, diplomatiques, culturelles voire sociales, de l'histoire de la Papauté, au travers d'enquêtes parfois quasi policières. Cet ouvrage, où l'on trouve des documents inédits et quelques belles reproductions d'actes, est de ce point de vue une mine et un régal.
- 4 Sylvain GOUGUENHEIM (École Normale Supérieure Lettes et Sciences Humaines)